

Paris, le 17 juin 2026

Arthur Perez élu Président de la FAMAD



À l'issue de son Assemblée Générale, suivie de la réunion de son Conseil d'Administration, le syndicat **FAMAD** (Syndicat des FABricants de MATériel pour la gestion des Déchets) annonce l'élection de **Arthur Perez** à sa présidence. Il succède à **Ludovic Gineste**, qui a assuré cette fonction durant les trois dernières années.

Fort de près de trente ans d'expérience dans les métiers de la pré-collecte des déchets, Arthur Perez s'est imposé comme un acteur reconnu du secteur. Au cours de sa carrière, il a accompagné les collectivités locales et les opérateurs privés dans le déploiement de solutions de conteneurisation et le développement de la collecte sélective en porte-à-porte. Il a également contribué à l'innovation produits et services au sein de CITEC Environnement, aujourd'hui ESE France.

Administrateur de FAMAD depuis 2018, Arthur Perez est fortement impliqué dans les enjeux de structuration de la filière. Il joue un rôle actif dans les travaux de normalisation, tant au niveau national qu'euro péen, et préside le comité **AFNOR H96B** dédié aux matériels de gestion des déchets. Son expertise technique et sa dimension paneuropéenne constituent des atouts majeurs pour accompagner les évolutions du secteur.

Dans le prolongement des actions engagées par son prédécesseur, Arthur Perez entend poursuivre et renforcer les travaux autour de plusieurs priorités stratégiques :

- le développement de la **tarification incitative**, notamment via la publication d'une fiche technique facilitant la mise en œuvre des politiques publiques ;

- l'encadrement des usages numériques, avec l'élaboration de fiches pratiques en lien avec la **CNIL** afin d'apporter des réponses aux acteurs du déchet sur l'application des règles **RGPD**
- l'accompagnement des acteurs dans les trajectoires de **décarbonation de la collecte**.

À l'occasion de sa prise de fonction, Arthur Perez déclare :
« *Je suis honoré de la confiance qui m'est accordée. Dans un contexte de transformation profonde de notre filière, le syndicat FAMAD a un rôle clé à jouer pour accompagner les collectivités et les opérateurs. Notre ambition est de proposer des solutions concrètes, en phase avec les enjeux environnementaux, réglementaires et technologiques.* »

Par ailleurs, Arthur Perez exercera également les fonctions de **Vice-Président de la FNADE** ainsi que du collège **Services à l'Usager et Numérique (SUN)**.

La FAMAD est l'un des 8 syndicats de la FNADE. Depuis plus de 40 ans, le syndicat rassemble les fabricants de matériels et d'équipements pour la collecte et le traitement des déchets.

En chiffres :

- Plus de 1 000 « bennes à ordures ménagères » avec lève-conteneur livrées par an en France
- Plus de 3 millions de bacs roulants normalisés livrés par an et distribués dans les territoires
- Plus de 10 millions de conteneurs gérés, avec des contrats de location et de maintenance permettant ainsi une gestion des fichiers et une maîtrise du patrimoine doté aux habitants

Contact presse : Martine SAVARY 06 64 25 66 59 martine@geckotom.com